



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Journées nationales de l'architecture

13—14—
15 octobre 2023

Architecture et
transition écologique



Illustration : Laurent Bazart



**Levez
les yeux !**

**3 JOURS POUR DÉCOUVRIR
L'ARCHITECTURE ET LE
MÉTIER D'ARCHITECTE**

#JNArchi
www.journeesarchitecture.fr



VOIR LE PROGRAMME

8e édition des Journées Nationales de l'Architecture :

La transition écologique au cœur des enjeux de la profession..

Créées à l'initiative du Ministère de la Culture en 2016, ces Journées ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers par tous les publics. Elles visent à révéler la présence de l'architecture contemporaine sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien : logements, transports, infrastructures publiques, équipements sportifs ou culturels...

Pour cette édition 2023, du vendredi 13 au dimanche 15 octobre, les JNA s'engagent en faveur d'une architecture qui place l'homme et sa qualité de vie au centre des préoccupations, dans la perspective des défis à relever en matière de transition écologique. Elles sont consacrées au rôle de l'architecture dans cette transition, mettant en lumière l'architecture durable et responsable, moins consommatrice en ressources non renouvelables et en énergie, plus saine et plus adaptée aux modes de vie

actuels et aux changements de notre monde.

David Briot, conseiller pour l'architecture et le cadre de vie, à la Direction des affaires culturelles de la Martinique, est aussi commissaire du Gouvernement auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes. Son poste en Martinique a été créé en 2021. Il nous éclaire sur les missions du Ministère de la Culture dans ce domaine.

Antilla : Quelles sont les missions et les orientations du Ministère en matière d'architecture ?

David Briot : Le Ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture : il favorise la création et la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Il assure aussi la tutelle des conseils des ordres nationaux et régionaux des architectes et celle des écoles nationales supérieures d'architecture. La grande mission de notre service de l'architecture et du cadre de vie est de transposer la politique nationale en l'adaptant au contexte local. Avec le



➤ David Briot, conseiller pour l'architecture et le cadre de vie, à la Direction des affaires culturelles de la Martinique, commissaire du Gouvernement auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

ministère, nous travaillons sur la « territorialisation » de la politique de l'architecture dans l'idée qu'il faut d'abord partir du territoire. Pour parvenir à une architecture qui soit plus près des territoires au sein des communes, nous faisons un travail sur la diffusion et la sensibilisation. Par exemple, nous préparons en lien avec la CTM, un livre sur le nouveau Lycée Schœlcher. Nous allons interviewer l'architecte et les usagers pour montrer comment un projet est conçu par l'architecte en fonction d'un besoin et comment ensuite les usagers s'emparent du projet après sa construction. Nous accompagnons aussi la Maison de l'Architecture, il y en a une normalement dans chaque région, elles sont chargées de l'action culturelle autour de l'architecture. Nous finançons leurs actions : la diffusion d'images comme Ciné Archi, les

résidences d'architecte comme ce que fait en ce moment Madame Rapon, un reportage sur Saint Pierre et le mode de vie des habitants. Il y a un autre volet qui est le travail avec les professionnels de l'architecture. La filière de l'architecture dans son sens large est très importante puisqu'elle concerne tout le cadre bâti et paysager. Le Ministère de la Culture s'intéresse à la qualité de l'architecture et au cadre de vie. Nous mettons en place des formations complémentaires adaptées au territoire, notamment des formations sur l'adaptation de l'architecture aux conditions climatiques ou au risque sismique. Par exemple, nous faisons venir des étudiants en école d'architecture qui vont travailler en lien avec les professionnels et les collectivités.

Quel est l'objectif du Ministère dans ce travail de sensibilisation ?

DB : Notre objectif est la qualité qui est une notion globale. Quand on parle de qualité en architecture on pense tout de suite à la qualité esthétique, or, ce qui est primordial, c'est d'abord la qualité de l'usage, du cadre de vie. L'architecture est une notion extrêmement large, on parle de ce qui est construit, mais il y a aussi l'aménagement, ce qu'il y a au sol, les paysages et l'urbanisme...

Y-a-t-il un éveil de conscience de la société, des politiques, en matière d'architecture et d'urbanisme, peut-être consécutif des problématiques sociétales actuelles ?

DB : Il y a la loi sur l'architecture

de 1977 qui dit très clairement que l'architecture est un bien commun et une expression de la culture. Cela relève d'une évidence mais ce n'était pas formalisé auparavant. Cela fait partie des missions du Ministère de la Culture de travailler sur des projets dont l'usage soit qualitatif. C'est l'histoire de l'embellissement des villes, de l'environnement urbain, c'est un vaste sujet.

Une réflexion a été menée par le Ministère, elle a abouti à l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'architecture. Les JNA ont été créées en 2016 ainsi que le Label « Architecture contemporaine remarquable ». Notre travail porte sur la territorialisation de la stratégie nationale, c'est-à-dire la prise en compte des particularités des territoires. Chaque territoire a ses contraintes et ses particularités. Nous sommes en train de nous apercevoir avec les homologues des Antilles Guyane et de la Réunion que nous sommes des territoires laboratoires de l'avenir. Tout le travail que nous faisons ici, sera utile ailleurs dans quelques années dans le contexte du changement climatique. Un des objectifs de la DAC est de travailler sur une architecture territoriale et tropicale à l'échelle de la Caraïbe pour que ce soit utile à d'autres territoires, notamment l'Europe ou l'Amérique Latine. La Réunion et la Guyane travaillent beaucoup sur cette thématique. Nous cherchons des pistes de collaboration à l'échelle caribéenne. L'idée est de lancer des partenariats de longue durée, nous avons beaucoup à apprendre de tout le bassin

caribéen, la Louisiane et la Guyane. Il y a aussi des arcs de collaboration potentiels avec l'Afrique tropicale déjà mis en œuvre par les architectes à la Réunion.

L'intelligence collective s'est-elle renforcée récemment dans le secteur du bâtiment ?

DB : Oui, tous les acteurs veulent collaborer pleinement. Ils font partie d'un écosystème global, nécessitant une ingénierie transversale. Notre but est d'améliorer la formation pour renforcer cette collaboration.

Comment allez-vous approcher le public lors de ces JNA ?

DB : Il y a plusieurs événements prévus, l'exposition itinérante Matjoukann, les séances de projection... L'idée est que le public prenne connaissance de ce qui existe et de l'amener à s'intéresser à l'architecture. Les gens le font déjà de manière naturelle puisqu'ils vivent dans un cadre bâti. Les JNA ont pour objectif de rapprocher le public des architectes par l'intermédiaire de l'Ordre des Architectes (CROAM), de la Maison de l'Architecture (MAM), de tous ceux qui font partie de l'écosystème de bâtir et notamment le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) qui a un rôle très important de conseil auprès de la population. L'architecture est une des solutions à la crise que l'on traverse. L'architecture est au-delà du patrimoine, sans les mettre en concurrence, c'est le moment présent dans la qualité de vie des habitants. Elle doit nous offrir des bâtiments, une urbanité, des villes utiles et agréables, et elle a des incidences réelles sur notre bien-être individuel et collectif. C'est pour cela que nous voulons mettre en avant le nouveau lycée Schœlcher comme exemple, parce qu'il fonctionne, les élèves et les professeurs y sont heureux, c'est calme, c'est un lieu studieux, il remplit sa fonction... L'architecture c'est un tout et pour que cela fonctionne, il faut d'abord s'intéresser aux objectifs du projet !

Label "Architecture Contemporaine Remarquable"

Une mise en lumière l'architecture récente de la Martinique

Ce Label national, créé par le Ministère de la Culture en 2016, distingue les édifices et les productions de moins de 100 ans, non protégés au titre des Monuments Historiques. Il est un des axes de la politique territoriale de l'architecture menée par la Direction des Affaires Culturelles, de la Martinique, au service de la qualité architecturale et urbaine sur notre territoire. L'objectif poursuivi est de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter. C'est un label vivant axé sur la production architecturale et urbaine actuelle. Il offre aux propriétaires des avantages pour la préservation et la mise en valeur de ces architectures remarquables.

Il est attribué aux bâtiments, aux complexes architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements qui présentent un intérêt architectural ou technique exceptionnel. Il distingue les réalisations modernes qui marquent par leur singularité, leur innovation, et leur contribution à la vie publique. Il a succédé au label "Patrimoine du XXe siècle" créé en 1999, et il met en évidence des édifices et des créations récentes qui ne bénéficient pas de la protection monumentale.

A ce jour, vingt-quatre ensembles architecturaux ou urbains sont labellisés en Martinique. Les architectures représentées sur notre territoire sont très variées avec par exemple l'école les Flamboyants à Ducos, le lycée Bellevue à Fort-de-France, l'ancien Hôtel de Ville du Lamentin, mais aussi des logements privés, des églises comme Saint-Pierre-aux-



➤ Eglise Saint-Pierre-aux-liens à Bellefontaine

liens à Bellefontaine, ou même un lotissement, celui de Petit Paradis à Schœlcher. (Liste disponible sur <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DAC-Martinique>)

L'objectif principal de ce label est de démontrer la valeur des constructions récentes accessibles à tous. Cette démarche vise à encourager leur réutilisation en les adaptant aux besoins et aux aspirations des citoyens, qu'il s'agisse de préoccupations écologiques, mémorielles, sociétales ou économiques. L'attribution du label est le fruit d'une décision du

préfet de la Martinique, suite à un avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, selon certains critères : La singularité de l'œuvre; son caractère innovant; sa notoriété ou son exemplarité ; sa valeur manifeste en raison d'une appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnues ; l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur est reconnu nationalement ou localement.

Les propriétaires des biens labellisés sont tenus d'informer les autorités compétentes de leurs

intentions de réaliser des travaux avant leur exécution. En retour, ils bénéficient d'une série d'avantages, notamment la possibilité d'obtenir une signalisation routière spécifique portant le logotype, suivant le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques; l'autorisation d'utiliser le label et son logo sur tous les documents de communication et de signalétique ; une aide technique pour adapter les ouvrages labellisés à de nouveaux usages lors de transformations, tout en préservant leurs qualités initiales. Un projet est à l'étude avec le Lycée Victor Anicet pour la création de plaques explicatives sur les lieux labellisés.

La demande de labellisation peut être soumise par le propriétaire lui-même ou par toute personne privée ou publique ayant un intérêt légitime, qu'il s'agisse d'architectes, d'ayants-droit d'architectes, d'associations ou de collectivités. Les services



› Lamentin, ex hôtel de ville

de la DAC peuvent également accompagner les demandeurs tout au long de la démarche de labellisation.

Outre les propriétaires, la DAC peut également prendre l'initiative de labelliser une œuvre, contribuant ainsi à la mise en valeur du patrimoine architectural contemporain martiniquais, en favorisant la préservation et l'innovation architecturale. David Briot, le conseiller du service de l'architecture

et du cadre de vie de la DAC Martinique précise : « Le thème de cette année pour les JNA, est l'architecture et la transition écologique. Sur le territoire martiniquais, avec un climat tropical, il est extrêmement important que l'architecture soit adaptée aux usages et conditions de vie, c'est un des critères d'éligibilité pour les projets qui sont soumis au comité scientifique du label architecture contemporaine remarquable. » ■



PLUS D'INFORMATIONS SUR :





MATJOUKANN 2^{ème} édition

Le Festival d'Architecture de la Martinique

Ce festival est né à Saint-Pierre lors des Journées Nationales de l'Architecture, JNA, en octobre 2022 et à l'initiative du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique (CROAM), de la Maison de l'Architecture de Martinique (MAM) et du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de Martinique (CAUE). Cette première édition, soutenue par la Direction des Affaires Culturelles, DAC Martinique, avait réuni six collectifs d'architectes et d'artistes locaux et internationaux transformant des lieux familiers en installations éphémères pour interroger le public sur l'espace urbain et le vivre-ensemble. Suite au succès de cette première édition, Madjoukann prend la forme d'une exposition rétrospective itinérante qui sillonnera la Martinique jusqu'en juillet 2024, permettant à tous de revivre cette expérience artistique unique. A découvrir à Saint Pierre à l'occasion des JNA 2023.

L'idée de ce festival, a été inspirée aux organisateurs par le Festival Architectures Vives de Montpellier. Il a su démontrer dès sa première édition que l'architecture est vivante et intrinsèquement liée à toute forme de société humaine. Il a su transcender les frontières entre la discipline architecturale et la population, dans une forme d'expression artistique à part entière, pour interroger le public sur son rapport à l'environnement urbain et à la beauté.

Sur le thème de la l'éruption de la Montagne Pelée, Matjoukann a réinterprété des espaces souvent délaissés de la ville, tels que les dents creuses, les ruines, et les jardins, en y positionnant six installations éphémères. Ces créations architecturales ont invité les visiteurs à réfléchir sur leur environnement, leur manière d'occuper l'espace, et leur rapport au vivre-ensemble. Pendant trois jours, plus

de 5 000 personnes se sont déplacées et ont pu vivre une expérience artistique, ludique et culturelle hors du commun.

Cette première manifestation a mis en lumière l'architecture sous un angle inédit. Les installations éphémères ont transformé des lieux familiers en œuvres d'art vivantes, créant ainsi un dialogue entre l'architecture, l'art et le public, ouvrant l'esprit à une réflexion plus large sur l'impact de l'architecture dans notre quotidien.

Suite au succès de cette première édition, le Festival d'Architecture Matjoukann, prend la forme cette année, d'une exposition itinérante qui parcourra différentes communes de Martinique jusqu'en juillet 2024. Il s'agit d'une rétrospective du premier événement à Saint Pierre, ouverte à tous. Les sublimes clichés de poésie urbaine, signés Jordan Beal, témoignent de l'intensité de ce moment

artistique.

L'itinérance débutera pendant le week-end des Journées Nationales de l'Architecture 2023, sur la place Bertin à Saint-Pierre, là où tout a commencé. L'exposition y restera en place jusqu'au 17 décembre, offrant ainsi à la communauté locale une nouvelle occasion de plonger dans l'univers créatif du festival.

Le Festival d'Architecture Matjoukann, au-delà de l'événement culturel, incarne l'engagement des acteurs de l'architecture en Martinique pour promouvoir la créativité, le patrimoine et le vivre-ensemble.

Il est appelé à devenir une tradition annuelle, lors des Journées Nationales de l'Architecture, un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'architecture, d'art et de culture en Martinique. En célébrant la créativité architecturale et en repoussant les limites de la discipline, il inspire et rassemble une communauté passionnée qui croit en la puissance de l'architecture pour façonner un avenir meilleur. ■

Lors de la construction des installations et durant l'exposition, les architectes ont reçu le soutien d'élèves du lycée Victor Anicet, Lycée des Métiers des Arts Appliqués, du Design et de la Communication multimédia de Martinique. Ces élèves se sont très investis et trois d'entre eux ont entamé des études d'architecture cette année dans l'hexagone.

EXPOSITION

RETOUR SUR LA 1^{ÈRE} ÉDITION

MAT FESTIVAL DES ARCHITECTURES JOU KANN

13 OCT. / 26 NOV. 2023

PLACE BERTIN - SAINT-PIERRE

<https://matjoukann.com>



Le CROAM au service du paysage urbain de demain

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique, CROAM, est un organisme particulièrement actif dans l'organisation des Journées Nationales de l'Architecture et aussi toute l'année dans le conseil aux collectivités pour la conception de projets structurants. Il fait partie des organisations à l'origine du premier festival d'architecture de la Martinique, Matjoukann. Jean-François Caclin, son Président revient sur les missions de l'organisme et sur le potentiel de la profession comme force de proposition dans la conception de notre société future.



«On doit revenir sur toutes ces décennies pendant lesquelles on a voulu adapter l'environnement à nos modes de vie, maintenant on doit prendre conscience que nous devons nous adapter à notre environnement.»

Antilla : Commençons par présenter votre organisme, quelles sont vos missions et vos actions tout au long de l'année ?

Jean-François Caclin : L'Ordre des Architectes est un organisme de droit privé qui remplit une mission de service public qui lui est conférée par la loi sur l'architecture. Et la mission de base est de régir l'exercice de la profession d'architecte en tant que profession réglementée. Il s'agit de garantir que l'exercice de la

profession reste dans le respect de l'intérêt public et dans celui de de l'architecture, et d'assurer au grand public et aux acteurs institutionnels une pratique respectueuse des règles de la profession et de notre code de déontologie.

Pour porter le titre, il faut justifier d'un diplôme en architecture et d'une attestation d'assurance. Ce sont les conditions d'accès et de maintien à l'ordre et ces dispositions sont contrôlées chaque année. Ce sont des conditions obligatoires pour être inscrit au tableau de l'Ordre. A cela s'ajoute l'obligation de formation continue.

L'Ordre est au service de la société, de la qualité architecturale parce que notamment la loi sur l'architecture introduit le fait que la reconnaissance de l'architecture est d'intérêt public.

Il faut savoir que la population d'architectes à la Martinique est de 122 architectes inscrits.

A: Et est-ce que tous les architectes en font partie?

JF C: Oui, mais tous les diplômés en architecture ne sont pas forcément inscrits à l'Ordre s'ils embrassent d'autres carrières, cependant, tous les architectes qui exercent et portent le titre sont inscrits à l'Ordre parce qu'il faut être inscrit à l'Ordre pour porter le titre. L'un des éléments fondateurs de la loi sur l'architecture, est

que pour tout projet qui est soumis à autorisation de construire, le recours à l'architecte est obligatoire. La loi a estimé que l'architecture est un sujet suffisamment important et impactant dans le temps sur notre cadre de vie pour que tout projet d'aménagement ou de construction faisant l'objet d'un permis de construire, ait l'obligation de recourir à l'architecte. Il y a une exception pour un particulier qui construit pour son compte une maison de moins de 150 m² et pour les agriculteurs.

Les seuls habilités à signer et à déposer des permis de construire, ce sont les architectes.

A: Quelles sont vos actions ?

JFC: Il y a des actions de promotion de la culture architecturale aussi bien auprès des collectivités que du grand public, du public scolaire...Car nous avons fait le constat qu'il y a une méconnaissance de notre métier et de la discipline.

Et c'est aussi le sens des Journées Nationales de l'Architecture, de créer un événement récurrent autour duquel les professionnels de l'architecture ont l'opportunité de mettre en œuvre des actions, pour aider à la compréhension et à la promotion de la culture architecturale.

A: Quelle est la définition de l'architecte?

JFC: L'essence même de ce métier est l'acte d'aménagement de l'espace, du territoire, l'acte de bâtir. L'architecte a plusieurs cordes à son arc. Il y a une

sensibilité artistique, mais il y a une réalité technique, scientifique et on doit être sensible à toutes ces considérations.

A: Est-ce que le métier évolue au fil des réglementations par exemple les nouvelles dispositions face au changement climatique ?

JFC: Tout à fait. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure des évolutions des règlements il s'agit pour nous de faire une veille sur les évolutions institutionnelles et réglementaires pour accompagner et être une force de proposition, être présent au moment des consultations qui sont faites par les institutions.

A: Donc, on peut dire que c'est un un métier central dans la vie de la de la cité et dans l'évolution de la société aussi.

JF Caclin : C'est notre conviction. En revanche, cette perception de l'importance de notre profession est insuffisamment partagée et il nous appartient de continuer à communiquer à ce sujet.

L'architecture et les architectes ont beaucoup à apporter à la société notamment vis-à-vis des défis importants auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Nous faisons beaucoup d'effort pour faire savoir que nous sommes à disposition sur tous les sujets de société et d'actualité.

A: Le CROAM est à l'origine, avec la Maison de l'Architecture et le CAUE, du festival d'architecture, Matjukann, comment cela s'est-il passé ?

JF C: Nous avons eu la volonté d'apporter une sorte de relief en termes de dynamisme et d'attractivité autour des JNA. Nous avons commencé en 2021, par un pavillon éphémère sur la place de la tour Ludmila à Fort-



de-France avec la volonté de créer un festival d'architecture à la Martinique. Nous avons mis sur pied Matjukann l'année d'après. C'était un projet assez ambitieux, mais je vous avouerai qu'on ne s'attendait pas à ce que dès la première édition, il y ait une aussi forte affluence !

L'idée est de développer cette culture architecturale sur le territoire. Nous devons continuer en nous donnant les moyens et le temps de faire au moins aussi bien voir mieux et de pérenniser l'événement.

Cette année, dans dans le cadre des JNA 2023, nous allons inaugurer une exposition rétrospective parce qu'à l'issue du festival beaucoup ont trouvé que pour autant de matière autant de choses à voir, le temps d'exposition avait été trop court et beaucoup n'ont pas eu le temps d'en profiter.

Heureusement, il y a eu énormément de reportages photos et également un film sur la manifestation. Les gens vont pouvoir revivre un petit peu différemment l'événement à travers cette exposition et ce court métrage. Cette exposition sera inaugurée sur le site qui a reçu le festival d'architecture, sur la place Bertin à Saint Pierre, et ce sera le point de départ d'une itinérance à travers les communes.

En tant qu'ordre, nous sommes

focalisés sur la préparation de la prochaine édition du festival que nous prévoyons à un rythme bisannuel, pour se laisser le temps de monter en puissance.

A: Quel message porte l'Ordre pour la société actuelle?

JFC : Il y a des projets structurant en cours sur les territoires, ils participent au renouvellement urbain, à la restructuration des paysages comme « Action cœur de ville » ou le programme « Petites villes de demain », la profession devrait être au cœur de ces réflexions pour accompagner les collectivités dans les démarches de transformation. Les élus ont besoin d'être accompagnés et d'être conseillés. L'Ordre promeut un programme qui s'appelle « Un maire en architecte » qui tend à dire qu'il y a suffisamment d'architectes en France, il y en a trente-mille, pour que derrière chaque élu, chaque municipalité, il y ait un architecte qui puisse les accompagner dans leurs décisions, dans leurs orientations.

A: L'idée est-elle d'aller vers un mode de fonctionnement plus positif pour l'humanité, pour le citoyen surtout ?

JFC : Tout ce que nous vivons, entre le réchauffement climatique, la pandémie, les crises, doit nous amener à plus de réflexion sur la transformation de nos modes de fonctionnement, nos modes d'habiter, de travailler, de se déplacer...

Nous sommes dans un temps justement, où nous devons adapter nos modes de vie, **on doit revenir sur toutes ces décennies pendant lesquelles on a voulu adapter l'environnement à nos modes de vie, maintenant on doit prendre conscience que nous devons nous adapter à notre environnement.**

CONTACT :

96croam@wanadoo.fr

Le CAUE, un partenaire incontournable pour le cadre de vie des martiniquais

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Martinique, CAUE, est investit d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. « Depuis 1979, le CAUE conseille, informe, forme et sensibilise tous les publics gratuitement à la qualité architecturale et pour un meilleur cadre de vie. Il mène ses actions et ses missions dans un cadre et un esprit associatifs. Il s'adresse aussi bien au tout public dans le cadre de sa mission d'aide architecturale aux particuliers ; qu'aux collectivités locales qu'il accompagne dans l'aménagement du territoire. Ancré dans la réalité martiniquaise, il sensibilise les scolaires, forme les professionnels du cadre bâti dans tout ce qui concerne le cadre bâti, les paysages, l'accessibilité, la maîtrise de l'énergie et le patrimoine... » Didier Yokessa, son directeur, architecte de formation et passionné de la pratique, détaille ses actions.

Antilla : Présentez-nous votre structure et ses missions

Didier Yokessa : Le CAUE de Martinique est une association loi 1901 qui a été créée par la loi de l'architecture de 1977, avec une mission principale de promotion de l'architecture qui est reconnue comme un droit et une qualité de vie. Parmi les missions du CAUE Martinique depuis 1979, il y a le conseil gratuit au particulier pour tout projet relatif au cadre de vie, ce qui intègre de l'aménagement, de la construction, de la rénovation, de la maîtrise d'énergie et de l'accessibilité.

Antilla : Comment fait-on pour rentrer en contact avec un conseiller ?

DY: Il y a plusieurs méthodes. La plus simple est de contacter le CAUE directement par téléphone ou par son site internet sur lequel nous avons un formulaire de requête. La deuxième méthode est de rencontrer un architecte conseil, le CAUE est présent dans les mairies, une fois par mois, en fonction d'un planning établi, on peut avoir un rendez-vous avec un architecte gratuitement pour discuter de son projet.



Et la troisième méthode, c'est de venir nous rencontrer au cours de nos nombreuses sorties de terrain, lors de nos conférences, de nos animations.

A: Comment est né le CAUE ?

DY : Il y en a un peu moins d'une centaine en France. Ce sont des structures qui historiquement sont pilotées par les conseils généraux, donc on est bien dans un outil de développement du territoire. Nous avons cette particularité de la Collectivité Territoriale de Martinique avec qui nous avons un partenariat étroit. Les CAUE sont nés d'une décision. Les architectes et les élus se sont concertés, en 1977, c'était au moment des grands projets structurants de Paris et d'Île de France. Il était important à ce moment-là que l'architecture en tant qu'art majeur, soit reconnue comme une expression de la culture en tant que droit. Chaque français devait avoir un espace sur lequel il pouvait exprimer son architecture. Il faut bien se dire qu'une grande partie de l'architecture échappe aux architectes puisque nous avons une architecture auto-construite. Il y a aussi une superficie dérogatoire en dessous de laquelle on n'a pas l'obligation d'avoir recours à un architecte. Ce qui fait que sans cette sensibilisation et sans cette éducation à l'architecture, il n'y a pas de garantie que les

choses soient au moins dans les normes, dans les règles de l'art. Pour la collectivité, il était important que les gens, à défaut d'avoir des entrepreneurs et des entreprises certifiées, sachent faire un mur, sachent comment aérer, comment ventiler, comment orienter, on parle bien de salubrité et de cadre de vie.

A: Tout cela se réfère à la loi de l'architecture, tout vient de là ?

DY: Vous avez tout à fait raison, c'est cette loi qui a consacré l'architecture comme étant une expression de la culture donc un droit au même titre que l'art, que la musique...

Ça veut dire qu'il y a une loi qui dit que tout le monde a droit à l'architecture, y compris ceux qui n'ont pas l'argent pour aller voir un architecte, l'État est garant de l'équité en termes d'architecture. Et il y a à côté de cela, une profession, celle de l'architecte qui a des responsabilités, des obligations, des formations, et qui doit aussi veiller à ce que l'architecture justement soit la bonne architecture. Mais malheureusement il ne peut pas répondre à toutes les architectures ne serait-ce qu'en termes financiers, il ne peut pas toucher toutes les clientèles. Et c'est là que le CAUE est une alternative, nous nous considérons comme le trait d'union entre le recours à l'architecte et l'autoconstruction. Un trait d'union qui permet de garantir que les choses ne partent pas dans tous les sens en ramenant aux gens de l'information, du conseil, de la documentation, de la formation. Et donc en faisant monter les populations en compétences, en connaissances et tout cela a un intérêt pour un petit pays comme la Martinique, vous pensez bien, c'est extrêmement important y

compris pour ceux qui vont voir un architecte derrière. Il est toujours intéressant de savoir, de connaître la culture architecturale, de connaître les traditions architecturales pour pouvoir formuler que l'on veut.

Les collectivités ont très vite saisi l'opportunité de mettre en place cet outil en Martinique. A l'époque, en 1979, il y avait encore des quartiers « auto-construits » autour de Fort de France. Donc il fallait des outils pour que toutes ces populations justement qui y arrivaient, aient un accueil, quelque chose qui puisse les accompagner dans leur installation. Et à défaut de tout autoriser, au moins fallait-il accompagner et former les différents « auto-constructeurs ».

A: Êtes-vous bien suivis par les décideurs politiques ?

DY : Aujourd'hui toutes les communes de Martinique, les EPCI sont adhérentes au CAUE. Nous avons besoin d'un portage, d'un appui de nos politiques, parce que nous sommes dans une époque où il faut qu'on définisse notre outil. Nous avons besoin de façonner un CAUE qui ressemble à notre territoire en fonction des choses qui s'y passent. Par exemple, la Martinique est un territoire qui comporte tous les risques naturels majeurs. Notre territoire est petit, tout petit. Notre histoire, les réformes agraires impactent aujourd'hui encore notre cadre de vie, etc...

A: Les JNA vous donne-t-elles une occasion de vulgariser davantage votre mission, vos actions auprès du public?

DY : Je vais vous répondre que pour nous les JNA c'est toute l'année, puisque c'est vraiment notre cœur de métier! Et nous mettons beaucoup d'énergie à

diversifier les publics visés, à mettre en avant les compétences locales et à permettre justement cette sensibilisation aux compétences que l'on a en Martinique. On va participer à l'effort collectif avec nos partenaires et tous ceux qui participent à cette organisation. Nous sommes toujours dans la démarche de faire ensemble, tout ce que l'on fait on le fait au service de nos populations. Nous sommes co-organisateur de Matjukann, qui est une démarche novatrice en Martinique. A côté de cela, nous avons souhaité mapper le territoire, proposer des actions sur trois secteurs afin que le plus grand nombre puisse y accéder. Cette opération s'appelle « Les des-marches sensibles », le bien être par l'approche sensorielle de l'aménagement des espaces. L'idée est d'amener les gens à venir redécouvrir des parcours urbains qu'ils connaissent, et de leur faire percevoir ces espaces d'un point de vue de la santé, la qualité de l'air, la qualité de l'ombrage, l'accessibilité etc, cela fait aussi partie de l'architecture. Nous sommes en partenariat avec l'ARS, dans cette opération. Montrer aux gens aussi comment un espace fonctionne ou pas, nous voulons faire comprendre aux gens qu'ils sont acteurs d'une amélioration de l'espace public. Il y aura trois parcours urbains aux Anses d'Arlet, à Schoelcher et à Trinité, à découvrir dans une approche sensorielle des aménagements de l'espace public.

CONTACT : 0596 70 10 10

La Maison de l'Architecture de Martinique, au plus près du public pour un éveil des consciences

« La Maison de l'Architecture de Martinique, MAM, a pour objectif de fédérer les professionnels de l'Art de bâtir en Martinique, et de promouvoir l'architecture auprès du grand public. L'association fait partie du réseau national des Maisons de l'Architecture. » Ses membres bénévoles font un remarquable travail d'action culturelle pour sensibiliser la population à l'architecture et à ses impacts sur la vie des gens. Soleine Romero, la Présidente, depuis 2022, présente les missions de la structure.

mam
maison de l'architecture
Martinique



« Nos interventions essaient de sensibiliser tout le monde à l'architecture, à l'urbanisme et à l'impact que cela a sur sur nos vies. »

Antilla : Qu'est-ce que la Maison de l'Architecture, quelle est sa vocation?

Soleine Romero : C'est une association loi 1901 qui promeut la culture architecturale et l'architecture martiniquaise et régionale. Nous sommes adhérents au réseau national des Maisons de l'Architecture et nous sommes très amis avec les homologues de Guyane et de Guadeloupe avec qui on organise des événements communs. La MAM de Martinique existait depuis 1996, mais elle était inactive et l'Ordre des Architectes en 2021 a pensé qu'il serait bon de la réactiver pour promouvoir l'architecture puisque l'Ordre n'a pas vocation à faire de l'événementiel, alors que les maisons de l'architecture portent cette mission. Nos actions sont principalement sur le territoire martiniquais et quand nous faisons des actions communes avec les MA de Guyane de Guadeloupe, cela profite à la Martinique.

A: Vos actions portent-elles sur l'architecture en milieu tropical humide et quelles sont-elles?

SR : Non, en fait on ne contextualise pas l'architecture par rapport à son climat. On va s'intéresser à toute l'architecture qui a été construite et conçue à la Martinique. Quand on propose des visites, ce sont des visites d'architecture contemporaine, d'architecture moderne, d'architecture vernaculaire, d'architecture abandonnée, délaissée. On n'est pas restreint à un seul mouvement.

Nous avons des actions de sensibilisation régulières comme les *CinéArchi*, tous les premiers mardis de chaque mois. Nous diffusons un film gratuitement dans un lieu qui peut changer.

Il y a une petite introduction architecturale pour que le public puisse avoir des connaissances et visualiser le film avec un œil plus averti. Après quoi on regarde le film évidemment et puis on en discute tous ensemble. Cela crée des échanges assez intéressants. La MAM s'adresse principalement au grand public, mais nous faisons aussi des ateliers avec les scolaires.

Nos interventions essaient de sensibiliser tout le monde à l'architecture, à l'urbanisme et à l'impact que cela a sur nos vies. **Les gens n'y pensent pas, mais nous sommes constamment dans un espace qui a été construit, que ce soit une rue ou un bâtiment. Cela peut vraiment radicalement changer la qualité de vie des personnes et leur façon de vivre, et donc la société en fait!**

A: Est-ce que vous vous intéressez à l'habitat des campagnes ou bien à l'habitat des cités qui sont construites sur des modèles invivables on peut dire?

SR : Alors oui, on ne fait pas d'exclusion dans nos événements mais pour l'instant on va là où les villes peuvent nous soutenir car nous sommes une jeune association, tout le monde est benévole et nous n'avons pas de local, peu de moyens donc, même si nous sommes soutenus par la DAC et

certains partenaires privés.

Cependant, notre objectif est d'intervenir dans l'ensemble des communes de la Martinique pour pouvoir offrir cette culture-là à tout le monde en fait. On a eu tous les vendredis après-midi pendant 6 mois des interventions au collège de Sainte Thérèse pour justement venir discuter avec les enfants. On s'est promené en ville, on a essayé de les faire réfléchir sur l'architecture. C'est une action effectivement qui vise à amener ces réflexions-là dans les quartiers où l'architecture est peut être un peu défavorable.

A: Êtes-vous restreints par le manque de moyens dans vos actions?

SR : On essaie de montrer ce que l'on peut faire mais pour l'instant l'association n'est pas pérenne puisqu'elle n'a pas de salarié pas de local, donc on ne peut pas faire tout ce qu'on aimerait faire. Ce serait bien d'avoir un local pour pouvoir être repérable et puis pour pouvoir faire quelque chose de permanent chez nous, des expos... Cela pourrait être un espace un peu fédérateur pour y débattre d'idées par exemple puisque il y a des gens qui portent des initiatives d'eux-mêmes, comme les écoquartiers.

A: Comme à Volga Plage, les habitants y sont actifs sur leur vie de quartier et ils savent dire ce qu'ils veulent comme environnement et ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour l'avenir. Avez-vous une interaction avec eux ?

SR : Oui nous sommes très au courant puisque notre vice-président est Gustavo Torrez qui a travaillé sur Volga Plage. Pour l'instant, nous y allons à titre privé mais nous aimerions faire des actions avec eux, chez eux au sein avec la MAM.

A: Quelles autres actions visibles par le public menez-vous ?

SR : Tout ce que nous faisons est ouvert à tous et gratuit. En termes de débats, nous organisons un événement qu'on appelle *l'Instanthé*, où se croisent des réflexions entre différents experts et le public est amené à en discuter. Nous organisons aussi des balades photo.



Il s'agit de se balader en suivant un itinéraire prévu. Il y a une petite introduction à l'architecture des bâtiments qu'on aura choisis. L'objectif est d'amener les visiteurs à déambuler dans la ville et à prendre le temps de regarder l'architecture, de se focaliser sur un détail et de le sublimer au travers du smartphone ou de l'appareil photo. En fin d'année, nous organiserons une expo de ces photos. Nous organisons aussi des visites sans se focaliser sur un mouvement architectural. L'idée est vraiment de montrer la diversité des architectures qui ont été conçues au fil des époques.

Nous faisons des ateliers scolaires comme à Sainte-Thérèse, à Saint-Pierre, et avec des jeunes qui sont en réinsertion à la bibliothèque

Schoelcher. En ce moment nous faisons une résidence à Saint-Pierre avec une photographe qui s'appelle Adeline Rapon, elle analyse la ville et fera une restitution sous forme d'exposition début novembre.

A: Vous êtes également co-organisateur et co-fondateur du premier festival d'architecture de la Martinique, Matjukann, avec un succès incroyable pour la première édition. Comment cela s'est-il passé et renouvez-vous cette action à l'occasion des JNA ?

SR : Certains des membres de l'organisation ont fait leurs études à Montpellier et c'est vrai que nous avons été inspirés par leur festival d'architecture. Cette idée a émergé peu à peu. Comme

notre association est très jeune, pour nous, ça a été très intense et on s'est structuré un peu tardivement. Le concept a fonctionné, les gens sont venus, ils en ont parlé, près cinq-mille personnes se sont déplacées, c'est énorme pour une première édition !

Et cette année, à l'occasion des JNA il y aura une restitution photo de la première édition à Saint-Pierre et cette expo sera ensuite itinérante. C'est une action en commun avec le CROAM et le CAUE.

Et nous organisons pour les JNA, un cinéma en plein air, un *Cinéarchi*, samedi 14 octobre à 18h.

INFORMATIONS :

<https://maisonarchitecture-mq.org/>
contact@maisonarchitecture-mq.org
+33 (7) 86 444 888

L'Ilot Vins

L'Art du Vin

**DÉCOUVREZ
LE CATALOGUE
DES COFFRETS
GOURMETS 2023**

**FAITES PLAISIR
DÈS 26^{€90}**



**COMMANDEZ VOS PRODUITS FRAIS D'EXCEPTION
POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE***

Saumon Fumé | Huîtres | Caviar | Foie gras Godard | Letchis



**POUR ÊTRE SÛR DE FAIRE PLAISIR,
OFFREZ DES CHÈQUES CADEAUX !**



4 CAVES L'ILOT VINS

ZI JAMBETTE :

du lundi au vendredi : 8h > 15h30 • 0596 50 32 29 • jambette@lilotvins.com

CCIAL CARREFOUR CLUNY :

du mardi au samedi : 10h > 18h • 0596 60 29 43 • cluny@lilotvins.com

IM. LA FRÉGATE, ZONE DE MANHITY AU LAMENTIN :

du mardi au vendredi : 10h > 14h et 15h > 18h et le samedi : 10h > 17h non stop • 0596 51 58 81 • manhity@lilotvins.com

CCIAL MARIN VILLAGE II :

du mardi au vendredi : 10h > 13h - 13h30 > 18h et le samedi : 9h > 14h • 0596 68 91 51 • marin@lilotvins.com

WWW.ILOT-VINS.FR

